



AVIS

OBJET: Règlement relatif à la composition de la Commission communale des modes actifs

Il est porté à la connaissance de chacun que le Conseil communal, lors de sa séance du 20 mai 2025, a approuvé la composition de la commission communale des modes actifs.

Ledit règlement est publié sur le site de la Ville www.wavre.be.

Wavre, le 26 mai 2025

La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

Le Bourgmestre,

Benoît THOREAU